

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit des affaires

Présentée et soutenue publiquement le 19 décembre 2024 à 14h
en salle Redslob de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Monsieur Alexandre CASSAGNE

**« L'articulation entre le droit spécial et le droit commun des contrats
à travers l'exemple des contrats de distribution. »**

JURY

Monsieur Nicolas FERRIER,
Professeur à l'Université de Montpellier – rapporteur

Madame Clémence MOULY-GUILLEMAUD,
Professeur à l'Université de Montpellier – rapporteur

Madame Ariane PERIN-DUREAU,
Professeur à l'Unistra

Monsieur Nicolas ERESEO
Maître de conférence habilité à diriger des recherches à l'Unistra,
directeur de thèse